

# Créer son pôle d'activité en gestion de patrimoine

Cette formation « Créer son pôle d'activité en gestion de patrimoine » est spécialement conçu pour les experts-comptables.

L'objectif central de ce parcours est de faire observer aux apprenants l'étendue du marché de la gestion de patrimoine au sein de cabinets d'expertise comptable et de leur donner les clés afin de démarrer cette nouvelle activité complémentaire à la leur.

<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Comprendre le marché de l'expertise comptable patrimoniale</li> <li>✓ Maîtriser les rouages de la création d'un pôle patrimonial</li> </ul>
<b>Profils des bénéficiaires</b>	<p><b>Pour qui :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Experts-comptables</li> <li>▪ Commissaires aux comptes</li> </ul> <p><i>NB : Si l'un des stagiaires est en situation de handicap, nous vous invitons à envoyer un email à <a href="mailto:contact@force-patrimoine.fr">contact@force-patrimoine.fr</a> afin d'adapter la formation.</i></p> <p><b>Pré-requis :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aucun pré-requis spécifique</li> </ul>
<b>Equipe pédagogique</b>	Expert-comptable patrimonial
<b>Suivi de l'exécution et évaluation des résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Feuilles de présence</li> <li>▪ Questions orales</li> <li>▪ Mises en situation</li> <li>▪ Formulaire d'évaluation de la formation</li> <li>▪ Certificat de réalisation de l'action de formation</li> </ul>
<b>Ressources techniques et pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Supports de formation mis à disposition et projetés</li> <li>▪ Exposés théoriques</li> <li>▪ Etude de cas concrets</li> </ul>
<b>Qualité &amp; Satisfaction</b>	A ce jour, le nombre de sessions réalisées est insuffisant pour établir des statistiques.
<b>Nombre d'heures</b>	7h de formation (= 1 jour)
<b>Format</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Présentiel</li> </ul> <p><i>NB : le format « à distance » est envisageable sur demande</i></p>
<b>Capacité d'accueil</b>	Formation disponible uniquement en intra-entreprise Jusqu'à 25 participants
<b>Tarif</b>	2 500 HT (hors frais de déplacement)

## Contenu de la formation

### INTRODUCTION

- Le marché de la gestion de patrimoine pour les experts-comptables

### PARTIE 1 : LES ENJEUX DU CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

- Environnement patrimonial du chef d'entreprise
- Activité patrimoniale et périmètre d'intervention

### PARTIE 2 : LA STRUCTURATION DE SON ACTIVITÉ PATRIMONIALE

- Organisation du quatrième pôle d'activité
- Présentation et vente de la mission de conseil

## Accessibilité

L'accès à cette formation peut être initié par l'employeur ou à l'initiative du salarié.

### Comment bénéficier de cette formation ?

>> Cliquez sur le bouton « Recontactez-moi » ou envoyez un email à [contact@force-patrimoine.fr](mailto:contact@force-patrimoine.fr).

Notre organisme s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Nous vous enverrons un formulaire d'identification de vos besoins à compléter.

Une fois le formulaire complété, nous faisons en sorte de vous proposer la date de début de formation la plus conforme à vos besoins et contraintes.